

Clim'Actu

La Newsletter du Plan Climat du SCoT des Vosges Centrales
1^E SEMESTRE 2015

7

2015 : une année marquante pour l'énergie et le climat

Comparativement à l'ère pré-industrielle, l'augmentation de la température moyenne de surface du globe a atteint +1°C en 2014, se situant à mi-chemin du seuil dangereux de réchauffement climatique estimé actuellement à 2°C. Alors que le *National Climatic Data Center* continue de rapporter les hausses records mesurées en 2014, l'année 2015 devrait marquer un nouveau virage dans les accords politiques Climat-Energie à tout niveau : mondial, européen et national.

COP 21 à Paris : vers un accord mondial post Kyoto ?

La Conférence Climat de Paris dite « COP 21 » aura lieu du 30 novembre au 11 décembre 2015. Un objectif clair a été énoncé pour ce sommet : conclure un accord engageant tous les pays de la planète à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre avec des objectifs chiffrés. Malgré les a priori dus à l'échec de Copenhague en 2009, l'engagement de la Chine et des Etats-Unis à accélérer leurs efforts pour réduire leurs émissions de CO2 poussent à l'optimisme. L'Union Européenne, quant à elle, se positionne en tant que leader des négociations avec un objectif de réduire d'au moins 40% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, de porter la part des énergies renouvelables à 27% de sa consommation et de faire 27% d'économies d'énergie par rapport à 1990.

Pour en savoir plus : www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/climat/conference-paris-climat-2015-cop21/

La loi de transition énergétique avance...

En 2013 s'est tenu le débat national sur la transition énergétique, à l'issue duquel le Conseil national a rendu ses recommandations. Le projet de loi en découlant a été adopté à l'Assemblée nationale en octobre 2014. Il se trouve désormais au Sénat où des auditions sont en cours pour être discuté en séance publique en février 2015. Pour rappel, ce projet de loi comporte de grands objectifs globaux (*réduction de la consommation française d'énergie de 50% d'ici à 2050, part du nucléaire dans le mix électrique réduite à 50% en 2025, etc.*) et des mesures ayant un impact plus direct sur le grand public (*interdiction des sacs plastiques à usage unique, nouvelle prime pour les véhicules électriques, etc.*).

Pour en savoir plus : www.senat.fr/dossier-legislatif/pj14-016.html

Nouvelle période pour les CEE & Fin des tarifs réglementés de gaz

La 3e période d'obligation d'économie d'énergie a débuté le 1^{er} janvier 2015 et durera 3 ans. Sur cette période, un objectif d'économies d'énergie de 700 TWh a été fixé, soit plus du double de l'ambition de la précédente période (2011-2014).

Pour en savoir plus : [voir le dossier de synthèse d'actu-environnement](#)

Le 1^{er} janvier 2015 marque également la fin des tarifs réglementés pour les consommateurs non domestiques de gaz naturel (supermarchés, écoles, maisons de retraite, etc.) et immeubles consommant plus de 200 MWh de gaz par an.

Pour en savoir plus : www.connaissancesdesenergies.org & www.energie-info.fr

Mieux prendre en compte le climat et l'énergie dans le SCoT en révision



L'année 2014 aura permis de continuer à progresser vers une meilleure maîtrise de l'énergie, notamment dans le domaine de l'éclairage public comme le montre l'enquête du Syndicat auprès des communes du territoire. Elle aura aussi permis de mettre au point la plateforme « *Coeur des Vosges Mobilité* » pour encourager les habitants à se déplacer autrement qu'en voiture.

En 2015, les élus du Syndicat souhaitent mieux intégrer les préoccupations énergétiques et climatiques de façon transversale dans les différents volets du SCoT à l'occasion de sa révision. Cette démarche répond aussi à l'obligation imposée par la Loi ALUR de prendre en compte les objectifs du Schéma Régional Climat-Air-Energie de Lorraine et anticipe la future loi de *transition énergétique pour la croissance verte*.

En effet, les enjeux sont multiples sur les plans :

- économique, avec la création d'emplois non délocalisables dans les secteurs du bâtiment et de l'énergie, l'optimisation des finances publiques et l'amélioration du retour des capitaux investis sur le territoire,
- social : pour prévenir l'aggravation de la précarité énergétique des ménages pour le chauffage des logements et les transports,
- environnemental : avec la valorisation des différentes énergies renouvelables moins polluantes pour l'environnement.

En comptant sur votre appui dans cette initiative, je vous souhaite une excellente année 2015.

Michel HEINRICH

Président du Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales

Retrouver le Plan Climat-Energie Territorial sur : www.scot-vosges-centrales.fr

Le Conseiller Energie Partagé transféré à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat



Créée fin 2014, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) Epinal - Centre Vosges, a pour but d'accompagner tout porteur de projets en lien avec

l'énergie : collectivités, particuliers, entreprises. Avec la reprise des postes du Conseiller Energie Partagé du SCoT et des deux conseillers info-énergie de l'AVIAL, l'ALEC devient l'interlocuteur privilégié des collectivités qui souhaitent mettre en oeuvre la transition énergétique à leur échelle. Retrouvez les conseillers de l'agence sur le salon Planète & Energie du 30 janvier au 2 février au centre des Congrès d'Epinal. Plus d'info : contact@alec-epinal.com



Nouvelle peau et nouveaux modules pour la plateforme web des alternatives à la voiture individuelle : www.coeur-vosges-mobilite.fr

Mise en ligne en 2014, à l'initiative du SCoT des Vosges Centrales et en partenariat avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal et le Pays Epinal Coeur des Vosges, la plateforme *Coeur des Vosges Mobilité* vise à promouvoir tous les modes de transport alternatifs à l'usage individuel de la voiture.

L'outil a d'abord été testé auprès d'administrations volontaires : Mairie d'Epinal, ERDF, DDT et Conseil Général. La Société COVIVO qui est en charge du développement et de la maintenance de cet outil a pu ainsi faciliter son utilisation en le rendant le plus intuitif possible.

De plus, quatre nouveaux modules viennent s'ajouter au calculateur d'itinéraire, à l'organisation de covoiturage et aux informations postées régulièrement sur les initiatives du territoire.

Le premier est un gestionnaire d'évènements : il permet de visualiser tous les modes de transport possibles pour se rendre à une manifestation répertoriée sur le site. Il est couplé à un second module : le *widget*, sorte de minilogiciel, qui affiche le calculateur d'itinéraire directement sur un site web tiers. Accessible en libre téléchargement, il offrira la possibilité à chaque collectivité ou acteurs du tourisme, du loisir et de la culture de faire la promotion de l'éco-mobilité dans son domaine.

Le troisième module permet de faire une recherche communale : c'est-à-dire une requête à partir du nom d'une commune du territoire pour y afficher les différentes formes de mobilités développées. Il invite les collectivités à compléter l'information pour mieux faire

connaître les aménagements dédiés au grand public : sentier pédestre, piste cyclable, aire de covoiturage ou parking vélo.

Le quatrième module est sous forme d'annuaire. Il permet de faciliter la recherche d'informations thématiques sur l'éco-mobilité : à titre d'exemple, vous pourrez connaître les associations engagées dans ce domaine, les différentes aides liées à la mobilité ou encore être informé sur les services mis en place pour faciliter le déplacement aux personnes à mobilité réduite. Ici encore, pour compléter l'annuaire, tout utilisateur de la plateforme est invité à se manifester pour que soit développée une nouvelle thématique ou pour apporter une information qui aurait été oubliée.

Les perspectives de développement de la plateforme sont nombreuses : module de réservation de vélo en ligne, de gestion de flotte de véhicules, élargissement du partenariat, campagne de communication, etc.

Elles seront discutées à l'occasion du Comité de pilotage de la plateforme suite au bilan de l'année.

**RDV : Lundi 2 février à 14h30
4, rue Louis Meyer à GOLBEY**

Mieux prendre en compte les énergies renouvelables dans le SCoT grâce aux retour d'expériences...

Deux supports de communication édités par le SCoT présentent des expériences locales ou menées dans d'autres territoires pour permettre de nourrir la réflexion des élus sur les opportunités offertes par les énergies renouvelables :

- **DVD : « Les EnR : une opportunité économique pour les Vosges Centrales »**

Une série de reportages, réalisés par Vosges TV, traitent les différentes filières d'énergies renouvelables pour illustrer la diversité des solutions techniques et des sources de financement permettant leur développement. Le reportage valorise ainsi les savoir-faire locaux et les acteurs du territoire.

- **Guide : « Les EnR : un potentiel à valoriser »**

L'ouvrage vise à faire comprendre, par l'exemple, l'intérêt d'investir en faveur des énergies renouvelables. Le choix des projets s'est fait en fonction des demandes exprimées par les élus du territoire à l'occasion d'entretiens début 2014.

Son auteur, Jacques Quantin, de la société Confluences le présentera en conférence :

RDV : Jeudi 5 février à 20h30, Espace Cours à EPINAL

Jacques Quantin est également expert du financement participatif des énergies renouvelables, sollicité par nombre de collectivités en France dans la négociation auprès des développeurs éoliens. A l'occasion de sa venue, une table ronde à destination des élus porteurs de projets éoliens sera organisée le matin de sa venue. L'objectif est de présenter les possibilités offertes aux collectivités, leur procédure et illustrer, à partir de cas concrets, les avantages de la démarche, à savoir une meilleure acceptation citoyenne du projet et une plus juste rémunération des collectivités actionnaires.

Vous êtes intéressé ? Contactez le SCoT : 03 29 32 47 96



Clim'Actu : Newsletter du Plan Climat du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales produite en interne et éditée en 500 exemplaires.
Directeur de publication : Michel HEINRICH, Président du Syndicat.
Illustration : Antonio GACIA, Imagerie d'Epinal.



Date butoir du prochain dépôt de CEE : 27 février 2015

Le Syndicat du SCoT appelle ses collectivités adhérentes à se manifester au plus tôt pour le prochain dépôt de Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Pour mémoire, les factures acceptées sont celles de moins d'un an, plus précisément, des travaux facturés après le 11 mars 2014.

**Contact : M. CHASSIER, CEP
06 48 41 33 82**



Extinction de l'éclairage public : Epinal lance l'expérimentation

Selon l'enquête du SCoT, une soixantaine de communes des Vosges Centrales diminuent leurs dépenses de fonctionnement en réduisant l'éclairage public la nuit. Depuis le début de l'année, Epinal pratique une extinction de 2 heures, 5 nuits sur 7 et compte bien économiser 50 000 € qui aideront à compenser les baisses de dotation de l'Etat.

**Plus d'info. : Maison de l'environnement d'Epinal :
03 29 68 69 60**